

Solenn LARDEUX  
M09

# **PROJET PEDAGOGIQUE**

Cefedem Bretagne- Pays de la Loire

## SOMMAIRE

<u>Introduction</u>	p.3
<u>I- Les principaux modes d'enseignements de la formation musicale</u>	p.4
1) Pédagogie traditionnelle	p.4
2) Pédagogie différenciée	p.6
3) Pédagogie active	p.8
<u>II- Mes choix pédagogiques</u>	p.10
1) les choix d'une pédagogie, d'une méthode	p.10
2) ateliers	p.11
3) pédagogie de projet	p.13
4) oralité/écrit	p.13
5) évaluation	p.14
<u>III- Mon identité artistique hors de l'école de musique</u>	p.15
1) une pratique artistique	p.15
2) une formation continue	p.15
3) une rencontre avec d'autres publics	p.16
<u>Conclusion</u>	p.18

## **Introduction**

Depuis quelques années, on peut observer une certaine évolution de la formation musicale en France. Il y a tout d'abord eu un important changement en 1982 lors du passage du solfège à la formation musicale. Par la volonté de « remusicaler » cette discipline, la forme des cours s'est diversifiée. Je me suis aussi intéressée aux différents systèmes européens, c'est alors que j'ai remarqué que les cours de formation musicale étaient une spécificité française. A partir de ce constat j'ai décidé de pousser ces recherches et de réaliser mon mémoire autour des raisons de la présence des cours de formation musicale en France. Grâce à cette recherche j'ai pu définir plus précisément quels rôles j'attribuais aux cours de formation musicale dans un apprentissage.

Je pense qu'avant tout la formation musicale est un espace de culture musicale. Cette culture est bien sûr véhiculée dans toutes les pratiques de l'élève, mais le cadre du cours de formation musicale permet d'approfondir, de comprendre certaines notions.

Selon les établissements les cours de formation musicale peuvent adopter des objectifs et des formes très différentes. Après avoir observé et analysé différents modes d'enseignement, j'ai pu éclaircir mes propres envies pédagogiques. Bien qu'ayant une préférence pour une certaine forme de cours, j'ai conscience qu'à l'heure actuelle la situation d'enseignement est hétérogène et que selon l'établissement dans lequel j'enseignerai je devrais m'adapter au projet d'établissement proposé. Ainsi j'ai décidé d'axer mon projet pédagogique autour de trois axes : mon intégration au sein de diverses formes d'enseignement, mes choix pédagogiques et ma vie musicale hors de l'école de musique.

## **I- Les principaux modes d'enseignement de la formation musicale**

Il est difficile de faire un constat général de la forme que prend l'enseignement de la formation musicale aujourd'hui en France. Elle est très diversifiée et varie selon les besoins, les convictions des équipes pédagogiques de chaque établissement. Néanmoins par mon expérience et mes recherches, j'ai pu relever quelques grandes formes d'enseignements qui utilisent trois courants pédagogiques différents.

Dans un premier temps il me semble intéressant de les décrire, puis de les analyser afin d'en dégager les avantages et les limites et dans un dernier temps d'envisager mon intégration possible.

### **1) Pédagogie traditionnelle**

C'est l'enseignement que j'ai connu en tant qu'élève et qui perdure dans certains établissements, comme par exemple au CRR d'Angers. Il repose sur l'acceptation de la relation d'autorité formateur-formé et sur l'acceptation de résultats scolaires.<sup>1</sup>

#### **a. description**

Dans le cadre des cours de formation musicale les élèves sont regroupés par vingtaine dans des classes où ils apprennent à développer leur lecture et leur oreille musicale. Le cursus est le même que pour la pratique instrumentale : trois cycles, plus un cycle spécialisé. A la fin de chaque année ils sont évalués par oral sur des exercices comme la lecture de notes, de rythmes, le chant mais il y a aussi des épreuves écrites : des dictées (mélodiques, rythmiques etc.) et de l'analyse sur partition.

#### **b. limites et avantages**

Souvent opposée aux pédagogies actives, la pédagogie traditionnelle rencontre de vives critiques. Caricaturalement représentée par le cours magistral, on lui reproche de favoriser le processus « enseigner<sup>1</sup> », tenant ainsi peu compte des élèves.

---

<sup>1</sup> Pédagogie : dictionnaire des concepts clés F.Raynal, A.Rieunier, esf

Ayant effectué ma première année de tutorat au CRR d'Angers, j'ai pu constater les effets d'une telle pratique dans l'enseignement de la formation musicale.

Il est vrai que les cours de formation musicale (appelés « cours de solfège » par les élèves) ne sont pas toujours perçus par les élèves comme un espace de pratique musicale, mais plutôt comme un moment théorique où ils restent « inactifs ».

L.Lurçat s'interroge sur cette notion et propose ainsi une autre vision de la pédagogie traditionnelle :

L'immobilité est-elle forcément synonyme de passivité ? Certains élèves n'écoutent pas, ils rêvent et certains professeurs s'écoutent parler sans quêter dans le regard des élèves la preuve de la pertinence de leur discours, sans même en être convaincus eux-mêmes. Cela ne veut pas dire pour autant qu'on doive supprimer la transmission orale des connaissances et la remplacer par l'agitation de la fourmilière. L'immobilité apparente de l'enfant qui écoute, et qui recueille parfois avidement ce que le maître explique, ne peut pas être assimilée à de la passivité dès lors qu'il est attentif.<sup>2</sup>

Il est vrai que pendant des années les « classes de solfèges » ont formé de nombreux musiciens, amateurs ou professionnels en enseignant de manière traditionnelle.

Cependant, cette forme d'enseignement comporte l'avantage de solliciter et de développer plusieurs capacités chez les élèves. Ainsi, leur perception de la musique peut se trouver enrichie.

### c. mon intégration

La pédagogie traditionnelle dans l'enseignement de la formation musicale favorise l'apprentissage par la dissociation des savoirs. Il me paraît donc compréhensible que certains élèves n'arrivent pas toujours à faire le lien entre tous les paramètres musicaux : notes, rythmes, hauteurs etc.

Dans un premier temps j'apporterais plus de pratique instrumentale et/ou vocale au sein du cours afin que les élèves puissent réinvestir plus facilement les savoirs appris. Ainsi, je pense qu'un enseignement par dissociation associé à une pratique régulière peut former un apprentissage plus cohérent pour les élèves.

Dans un second temps je tenterais de sensibiliser l'équipe pédagogique sur la problématique de l'évaluation afin de trouver une souplesse sur la fréquence des examens, leurs formes et leurs liens avec les cours.

---

<sup>1</sup> *Le triangle pédagogique*, J.Houssaye, Peter Lang

<sup>2</sup> La destruction de l'enseignement élémentaire et ses penseurs, L.Lurçat, F.X. De Guibert

## 2) Pédagogie différenciée

« L'essentiel n'est pas le savoir constitué, tel qu'il est défini dans chaque discipline académique, mais les compétences de l'élève individuel face à ce savoir possible. Les programmes doivent donc être définis en objectifs comportementaux, c'est-à-dire en compétences actualisables dans les activités du sujet ayant appris. »<sup>1</sup>

L'auteur présente ainsi le principe de la pédagogie différenciée. Elle peut se pratiquer au sein d'un cours, mais aussi à une échelle plus grande comme c'est le cas à l'école de musique de St Herblain qui propose des « parcours différenciés ».

### a. descriptif

Cycle I : quatre formules au choix

- cours de formation musicale basé sur le chant choral
- cours global
- cours de chant choral
- cours avec l'instrument

Cycle II : cours basé sur la réalisation de projets (écriture de chansons, participation à des concerts, interprétation de compositions personnelles ou musique du répertoire)

- cours de chant choral
- cours avec l'instrument
- 3/3/3. Le principe est de changer d'enseignant tous les trois mois, chaque enseignant privilégiant un axe : rythme/écriture, improvisation, écoute/analyse.

### b. limites/avantages

Cette forme d'enseignement offre la possibilité de différentes options pédagogiques à favoriser selon les élèves. En effet, certains seront plus sensibles à un apprentissage par transversalité (pratique instrumentale/pratique vocale) alors que d'autres se montreront plus à l'aise avec un apprentissage centré sur l'instrument. Envisagée ainsi, cette forme de pédagogie peut toucher un plus large public d'élèves.

---

<sup>1</sup> La différenciation pédagogique, L.Legrand, Scarabée, 1986

Néanmoins, ce qui semble le plus intéressant ici c'est l'interaction possible entre toutes ces formes de cours car si chacune d'entre elles reste cloisonnée, la richesse de l'enseignement proposé se trouve altérée.

Le conservatoire de Brest a justement cherché à favoriser ces interactions en proposant l'enseignement de la formation musicale suivant :

### Cycle I

- Pendant les deux premières années, le chant choral accompagne l'apprentissage instrumental. L'objectif est de développer chez l'élève sa sensorialité et sa capacité à faire parti d'un ensemble.

-Les deux années suivantes, les élèves suivent des cours de « solfège élémentaire ». Volontairement nommés ainsi, ces cours servent à fixer et à approfondir les notions abordées durant les deux précédentes années.

### Cycle II

- Pour les instrumentistes monodiques des cours de « piano complémentaire » sont proposés. Les instrumentistes polyphoniques quant à eux se spécialiseront dans des cours d'harmonie au clavier.

- Les deux dernières années de ce cycle sont consacrées à l'arrangement et à l'analyse.

Je n'ai pas encore eu l'occasion d'aller observer ce système, mais il me semble qu'il offre aux élèves une formation complète. De plus, par la diversification des situations proposées, je trouve que ce système peut conduire à une réelle autonomie musicale des élèves à condition que chaque situation soit approfondie.

### c. mon intégration

Dans ce type de pédagogie, je pense que l'intégration doit avant tout se faire au sein de l'équipe pédagogique. En effet, le fonctionnement de ces deux dispositifs repose sur un partenariat entre tous les professeurs si l'on veut proposer un enseignement cohérent aux élèves. J'essayerais ensuite de créer des projets artistiques sollicitant les différentes formes de cours afin de favoriser une unité et une interaction au sein du « département formation musicale ».

### **3) Pédagogie active**

Dans l'enseignement de la formation musicale je pense avoir retrouvé ce courant pédagogique dans les cours utilisant bien sûr les méthodes actives, mais aussi dans « les cours avec instrument » ainsi que dans les cours globaux. D'ailleurs j'ai remarqué que l'on pouvait envisager une certaine adaptation des propositions de Dalcroze ou Martenot au sein d'un cours avec instrument. Comme on a pu le voir précédemment, l'école de musique de Saint Herblain propose ce type de cours ; mais j'ai pu au long de cette année effectuer mon tutorat au conservatoire à rayonnement intercommunal de Saint Sébastien sur Loire qui favorise aussi la pratique de la formation musicale avec l'instrument.

#### **a. descriptif**

Les classes de formation musicale sont composées en moyenne de huit élèves qui à tous les cours apportent leur instrument. Le cours se déroule alors sous forme d'atelier dans lequel les élèves découvrent, apprennent la musique sous forme ludique et par la pratique d'ensemble. Ces cours sont obligatoires pendant cinq ans (équivalentes à la durée du premier cycle), puis un deuxième cycle est proposé pour les élèves souhaitant continuer.

Ainsi, il existe une forte similitude avec les cours globaux proposés par l'école de musique de Saint Herblain puisque ces cours se basent aussi sur l'apprentissage musical par les pratiques collectives.

La principale différence réside dans la forme de l'enseignement, puisque dans le cadre du cours global l'élève reçoit simultanément un cours d'instrument et un cours de formation musicale, alors que dans le cadre de la formation musicale avec instrument, l'élève conserve deux cours dissociés (instrument et formation musicale). Il en découle donc une autre différence : le cours de formation musicale avec instrument est dispensé par un professeur contrairement au cours global qui s'enseigne à plusieurs (professeurs d'instrument+ professeur de formation musicale) selon les besoins.

## b. limites/avantage

Les principales qualités des pédagogies actives se trouvent exposées dans cet extrait de *L'éducation nouvelle* de A.Médici :

« Elles (les pédagogies actives) satisfont ce besoin d'activité qui permet à l'enfant de s'affirmer le long de son devenir et traduit les marques distinctives de sa personnalité. En plus, avec ces méthodes, l'instruction non seulement devient chaque fois pour l'élève une occasion de vivre, de se lancer vers l'expérience en réalisant une intégration de ses dons, mais par cela même, elle l'amène à entrer en rapports multiples avec les autres. »<sup>1</sup>

Cette pédagogie permet donc aux élèves de s'impliquer pleinement au sein du cours, ce qui entretient leur motivation.

En revanche, la critique souvent faite aux méthodes actives musicales est le manque de théorisation. Il est vrai qu'à travers la lecture des *Principes fondamentaux de formation musicale* de Martenot, on remarque que le passage à l'écrit et à la théorisation pour les élèves ne se fait que tardivement. Lors des cours que j'ai pu observer (cours avec instruments utilisant les méthodes actives), j'ai effectivement remarqué que la théorisation des notions découvertes par la pratique arrivait après une longue période d'imprégnation. Ce choix pédagogique pose parfois problème à certains élèves : certains n'arrivent pas à faire le lien entre pratique et théorie, et d'autres n'arrivent pas à intégrer le système de codification et préfèrent rester sur leur repères précédent.

Néanmoins, la principale qualité de cette pédagogie réside dans le développement d'un ressenti sensoriel musical chez l'élève.

## c. mon intégration

Tout comme pour la pratique d'une pédagogie différenciée, je pense qu'il faut avant tout s'intégrer au sein d'une équipe pédagogique. En effet, pour intégrer la pratique instrumentale au sein du cours de formation musicale, il semble important que les professeurs concernés soient en étroite collaboration pour proposer un apprentissage cohérent à l'élève.

---

<sup>1</sup> L'éducation nouvelle, A.Médici, PUF, Que sais-je ?

Il me semblerait aussi intéressant, dans ce dispositif, de favoriser la « mixité instrumentale », pour amener les élèves à découvrir d'autres sonorités, d'autres modes de jeux etc.

Et enfin, en tenant compte de l'analyse précédente, j'essayerais de trouver un équilibre entre la transmission orale/sensorielle et le passage à l'écriture/analyse.

A travers ces trois grands courants pédagogiques : pédagogie traditionnelle, pédagogie différenciée et pédagogie active je pense avoir présentée les principales formes d'enseignements que je pourrais rencontrer. Chacune d'entre elles propose des avantages que je trouve intéressante de mettre en valeur. C'est pourquoi, après avoir expliqué la manière dont j'envisageais mon intégration au sein de différentes formes d'enseignement, je voudrais maintenant préciser mes envies personnelles, mes choix pédagogiques.

## **II- Mes choix pédagogiques**

Toutes mes recherches, mes observations et mon expérience (aussi bien en tant que professeur qu'en tant qu'élève) nourrissent ma réflexion et me permettent d'approfondir continuellement mes envies pédagogiques. Après avoir analysé différents systèmes d'éducatons musicales, comportant ou non des cours de formation musicale, je suis arrivée à l'idée que ces cours contribuaient à la formation de « musiciens autonomes ». C'est pourquoi, j'ai voulu axer ma pédagogie autour de ce concept afin de donner la possibilité à mes élèves de pouvoir s'épanouir pleinement musicalement.

### **1) le choix d'une pédagogie, d'une méthode**

Après avoir analysé les différentes pédagogies possibles qui s'offraient à moi pour l'enseignement de la formation musicale, il me semble intéressant de pouvoir non pas en choisir une mais plutôt de réussir à extraire certains éléments afin de proposer un enseignement le plus complet possible. En effet, j'ai pu analyser que chaque forme de pédagogie mettait en place des moyens différents pour conduire à l'autonomie des élèves :

-la pédagogie traditionnelle favorise l'intellectualisation des notions pour envisager diverses utilisations (instrumentales, vocales etc.), ainsi que le développement des connaissances musicales (analyse, apprentissage de plusieurs clés etc.)

- La pédagogie différenciée (si elle propose une interaction entre ses différentes formes), peut amener l'élève à ressentir, à comprendre la musique de plusieurs manières et lui offre la possibilité d'étendre ses champs de compétences musicales.

- La pédagogie active a choisi quant à elle de faire commencer l'apprentissage de chaque notion par la pratique, le jeu ; ainsi l'élève s'approprie corporellement chaque notion et peut les convoquer plus facilement par la suite.

J'envisage donc de baser mes cours sur une pratique musicale des élèves et d'utiliser ces trois formes de manière complémentaires : Chaque élément musical enseigné peut être ainsi intégré corporellement, compris intellectuellement pour pouvoir être réinvesti dans différentes pratiques musicales.

Pour réaliser cela, je compte m'appuyer sur les méthodes actives de M.Martenot, J.Dalcroze et mettre en place différents ateliers.

## **2) ateliers**

L'utilisation d'ateliers dans le cadre des cours de formation musicale peut faire l'objet de recherches spécifiques. En effet, ils peuvent permettre aux élèves de percevoir une écoute polyphonique, de ressentir la polyrythmie, de découvrir par la pratique de nouvelles esthétiques etc.

Outre tous ces paramètres qui me semblent essentiels de développer, j'aimerais particulièrement mettre en place deux ateliers, qui permettent aussi d'accomplir ce travail mais en utilisant une entrée particulière :

#### a. atelier de déchiffrage

Le déchiffrage me semble être un point incontournable pour favoriser l'autonomie musicale des élèves. En effet, il représente souvent (dans le cadre des musiques écrites) la première rencontre instrumentale avec une œuvre. C'est d'ailleurs à partir de cette première vision que l'on va pouvoir évaluer nos difficultés, notre futur travail à effectuer etc. Il me semble donc important, pour un épanouissement musical, d'optimiser cette première lecture afin d'encourager la motivation de l'élève et qu'il puisse cibler rapidement son attention sur des choix interprétatifs.

De plus, dans le cadre des pratiques collectives, c'est un outil permettant une rapidité d'intégration au sein d'un groupe.

#### b. atelier d'improvisation

Cette forme d'atelier semble se développer de plus en plus dans les écoles de musique. Néanmoins, le travail autour de l'improvisation collective a une place spécifique au sein du cours de formation musicale. En effet, c'est avant tout un moment de liberté musicale qui permet à chacun de s'approprier son instrument, de s'affirmer et de faire partager ses connaissances, ses goûts... tout en s'incluant dans un groupe. Ainsi c'est un moyen possible pour créer une homogénéité au sein d'une classe.

Mais l'atelier d'improvisation peut aussi être un espace de réinvestissement des notions abordées en cours, ou encore un moyen de s'approprier certaines esthétiques (improvisation dans le style baroque, new-orleans etc.) et donc d'en comprendre ses caractéristiques.

Enfin, l'improvisation est une pratique très répandue dans beaucoup de styles musicaux, donc pour que l'élève puisse être en mesure de choisir ses pratiques musicales en fonction de ses envies et de ses connaissances, il me paraît important de l'éveiller à cette forme d'expression musicale.

Il y a différentes manières d'intégrer ce type d'ateliers dans les cours de formation musicale : ils peuvent faire l'objet de cours dissociés, ils peuvent s'intégrer ponctuellement pendant les cours, ou encore, comme c'est le cas dans certains établissements, devenir la forme privilégiée des cours de formation musicale.

### **3) la pédagogie de projet**

La pédagogie de projet permet «l'activité spontanée et coordonnée d'un groupe restreint d'élèves s'adonnant méthodiquement à l'exécution d'un travail formant une globalité et choisi librement par les enfants : ils ont la possibilité d'élaborer un projet en commun et de l'exécuter en se partageant la tâche. »<sup>1</sup>

Ainsi, les élèves apprennent à travailler en groupe et de manière indépendante ; c'est encore une possibilité pédagogique pour les entraîner vers une autonomie. De plus, cette pratique permet de mettre encore plus en valeur les avantages de la pédagogie de groupe. En effet, le travail en petit groupe favorise, par l'échange et l'interaction entre les élèves, l'émergence de conflits socio-cognitifs qui sont reconnus comme stimulants pour l'apprentissage.

Dans le cadre du cours de formation musicale, la pédagogie de projet peut prendre forme de manières différentes : une recherche à réaliser à plusieurs sur un thème musical choisi par les élèves, un morceau (choisi par les élèves) à travailler en musique de chambre etc.

### **4) oralité/écrit**

De nombreuses esthétiques musicales se pratiquent sans partition et utilisent l'oralité comme mode de transmission. Pour pouvoir permettre aux élèves d'élargir leur culture et ainsi de pratiquer les styles musicaux qu'ils préfèrent, il me semble important de développer ces deux systèmes d'apprentissages (l'un écrit et l'autre oral) au sein de mes cours de formation musicale. Pour cela, je pense que les dictées mélodiques et/ou rythmiques représentent un outil privilégié. On pourrait envisager d'alterner des écoutes suivies de reproduction instrumentales, des écoutes suivies d'un passage à l'écriture ou encore des écoutes reproduites instrumentalement puis écrites.

Ainsi, le travail d'oreille effectué est plus riche et peut être réinvesti selon les envies des élèves.

---

<sup>1</sup> Pédagogie : dictionnaire des concepts clés de F.Raynal et A. Rieunier, Esf

## 5) évaluation

Plusieurs formes d'évaluation sont utilisées dans l'enseignement de la formation musicale, en lien avec des choix pédagogiques. Pour ma part j'aimerais favoriser deux formes d'évaluation :

Tout d'abord je souhaiterais développer un système d'autoévaluation au sein de ma classe car je pense que c'est un outil majeur pour encourager l'autonomie des élèves. En effet, l'autoévaluation permet à l'élève de développer des capacités métacognitives. Ainsi, en analysant ses propres processus ou ceux de quelqu'un d'autre (afin d'identifier les plus efficaces), il devrait améliorer son aptitude à résoudre ses problèmes.

J'aimerais ensuite mettre en place un système d'évaluation formative envisagée à partir d'un cadre de référence commun. Ainsi, chaque élève peut mesurer sa progression et ses capacités. L'avantage qu'offre cette forme d'évaluation, c'est sa compatibilité avec une autre évaluation souvent effectuée dans un établissement : l'évaluation normative. En effet, à chaque fin de cycle, les élèves sont évalués en fonction de critères prédéfinis. Or, en conservant lors des évaluations formatives un cadre de référence commun lié aux objectifs de l'évaluation normative, les élèves peuvent situer leur position et ainsi adapter leur travail en fonction de leurs besoins.

En choisissant de développer ces différents points au sein de mon enseignement, j'espère conduire les élèves vers une réelle autonomie musicale pour qu'ils puissent s'épanouir au cœur et en dehors de l'école de musique. Néanmoins, je reste consciente que mes choix et mes envies pédagogiques seront amenés à évoluer en fonction des projets d'établissement, des équipes pédagogiques, des besoins des élèves que je rencontrerai. C'est pourquoi je tiens aussi à conserver un lien avec des activités artistiques parallèles qui pourraient continuer à nourrir ma réflexion.

### **III- Mon identité artistique hors de l'école de musique**

Jusqu'à maintenant, mes envies et mes choix pédagogiques ont été marqués par mes diverses expériences (d'élève, de professeur, de musicienne), mais aussi par des rencontres (avec des artistes, des enseignants) et des pratiques artistiques variées. Afin d'enrichir ces choix, je souhaite poursuivre ces activités en parallèle et en lien avec mon métier d'enseignante.

#### **1) une pratique artistique**

Tout en restant consciente des pluralités d'expressions qu'offrent les pratiques artistiques, j'aimerais favoriser en premier lieu une pratique musicale collective. En effet, la pratique musicale représente avant tout un plaisir personnel ; de plus c'est une entrée privilégiée pour rencontrer des œuvres, des artistes d'origine variée et représente ainsi une occasion d'étendre ses connaissances culturelles.

J'aimerais aussi exploiter les transversalités possibles entre différentes formes artistiques en réalisant ou en participant à des projets mêlant la danse, la musique, les arts plastiques... car je trouve que ce type de rencontre permet de s'intégrer dans un mouvement artistique plus général.

Ainsi, à travers ces deux principales formes je pense pouvoir développer mon identité artistique et donc mon identité d'enseignante de formation musicale.

#### **2) une formation continue**

Afin d'approfondir mes connaissances et de continuer à découvrir d'autres univers artistiques, je souhaite continuer mon apprentissage musical. J'aimerais tout d'abord me perfectionner dans certaines disciplines comme l'analyse, l'écriture ou la composition mais aussi aller à la rencontre de différentes esthétiques musicales. J'envisage cette formation sous différentes formes :

- prendre des cours dans un établissement spécialisé, ce qui me permettrait aussi d'avoir un double statut, enseignant/élève et ainsi continuer à observer et à vivre d'autres modes d'enseignements.

- un apprentissage autodidacte, par l'intermédiaire d'écoutes, de lectures, de recherches...

- pratiquer la musique dans différents ensembles pour me confronter à d'autres perceptions musicales, culturelles...

Je pense qu'en diversifiant les formes d'apprentissages, je pourrais dans un premier temps approfondir mes connaissances et dans un deuxième temps me confronter à d'autres points de vue pédagogiques.

### **3) une rencontre vers d'autres publics**

En tant que musicienne et enseignante, la notion de transmission me paraît essentielle. Pour moi, elle peut se faire sous forme de concerts, de cours, de rencontres, de débats etc.

D'après mes observations, la majorité de ces actions réunissent un « public averti », même si certains dispositifs sont mis en place afin d'élargir les possibilités de diffusion (tarifs réduits pour les jeunes lors des concerts, parcours découvertes dans les écoles de musique...). Afin de poursuivre cette démarche je souhaite multiplier des actions de médiations hors de l'enceinte de l'école de musique mais aussi des interventions plus spécialisées, dans les milieux scolaires.

#### **a. actions de médiation**

Elles représentent avant tout une rencontre humaine, un partage. Je pense que le principal rôle de ces actions est de sensibiliser le public à une expression artistique ; il me semble donc important d'aller vers des personnes qui se sentent peu concernées par les propositions culturelles mises à leur disposition afin d'éveiller leur curiosité.

#### **b. intervention dans les milieux scolaires**

D'après les différentes expériences que j'ai eu dans ce domaine, je me suis rendue compte qu'il existait de nombreuses similitudes entre un cours de formation musicale et une

intervention en école. En effet, beaucoup d'intervenants en milieux scolaires utilisent les méthodes actives pour transmettre des notions de rythmes, de hauteurs etc. Ils effectuent aussi un travail sur le développement de l'écoute et de l'oreille à travers des jeux, de la pratique, des écoutes etc.

C'est pourquoi je compte suivre une formation spécialisée (dans un cfmi) pour pouvoir diffuser la musique à un public plus large car tout comme en formation musicale, l'objectif des interventions en milieu scolaire est de donner aux élèves une éducation musicale et culturelle.

Ainsi, par la pratique de ces trois activités, je pense pouvoir nourrir ma réflexion artistique et pédagogique.

## **Conclusion**

Ce projet reflète l'état de ma réflexion pédagogique actuelle qui s'est nourrie de toutes mes recherches, observations qui ont pu susciter des interrogations. Elle sera amenée à évoluer au fil du temps grâce à diverses expériences, rencontres etc. Néanmoins ce qui me semble important aujourd'hui, c'est de pouvoir proposer un enseignement cohérent aux élèves tourné vers le plaisir, la découverte et l'autonomie. C'est en partant de cette volonté et en restant attentive à mon environnement que ma pédagogie pourra continuer à évoluer pour s'adapter aux besoins des élèves, d'un établissement, mais aussi d'une ville. En effet, le plaisir que procure une activité musicale ne doit pas se destiner à un public privilégié, mais à une population plus large qui ne demande qu'à être sollicité.



